

**Parution du rapport d'activité 2010
de l'acnusa
des avancées positives
sur certains sujets majeurs**

L'ACNUSA a publié le 4 avril dernier son rapport d'activités 2010. Ville et Aéroport se félicite de l'ouverture et des recommandations de l'autorité sur des sujets majeurs portés par l'association : la pollution atmosphérique liée au transport aérien, la gestion de l'urbanisme en zone C des PEB, la mise en oeuvre d'études épidémiologiques et l'évaluation de l'impact sanitaire du transport aérien, la démarche auprès de l'Union européenne sur la question sensible des vols de nuit et la nécessité d'une réglementation dans le cadre d'une directive.

Sur les vols de nuit, un rapport est désormais présenté (évolution 2008-2009 et synthèse de la période 2000-2009). A la demande de Ville et Aéroport, l'ACNUSA a validé le principe de constitution avant l'été d'un groupe de travail indépendant piloté par l'autorité elle-même.

L'un des enjeux de ce groupe de travail est de déterminer, vol par vol, compagnie par compagnie, les mouvements qui pourraient être supprimés entre 22h et 6h (notamment sur les plages très sensibles de début de nuit entre 22h et 0h et de fin de nuit entre 5h et 6h) et reprogrammés sur d'autres plages horaires.

Sur les évolutions en cours en matière de navigation aérienne et notamment sur l'expérimentation de la descente continue, Ville et Aéroport considère que le compte n'y est pas et que le rythme est encore trop lent.

Enfin, suite à l'extension du champ de compétence de l'ACNUSA à la pollution atmosphérique (loi Grenelle II), Ville et Aéroport espère que l'Autorité aura les moyens financiers et humains de fonctionner.
